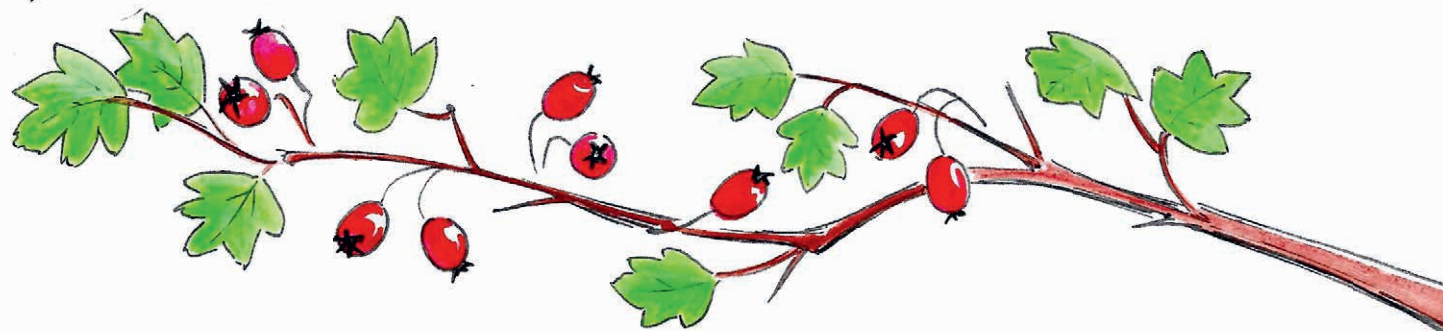


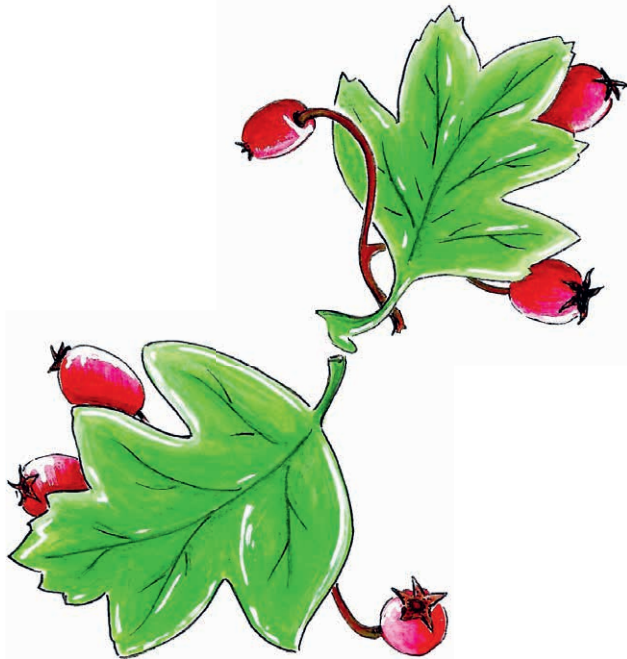
**L'AP
LOM** ASSOCIATION
PATRIMOINE
ORAL EN
MAYENNE

Mécènes



Soutenir l'APOM, c'est aider à porter une culture vivante et partagée !

L'APOM prolonge le travail engagé par l'association RSCM¹ puis par Mayenne Culture autour du patrimoine oral (chants, musiques et danses traditionnels), en développant de nouveaux formats et vecteurs de transmission de cette richesse culturelle.



1. Recherche et Sauvegarde des Coutumes Mayennaises



Le patrimoine oral, pour quoi faire ?

Il n'est plus à démontrer que les musiques, chants et danses traditionnels, sont vecteurs de lien social et d'éducation artistique dans nos territoires.

Parce qu'ils sont par nature accessibles à tous, épanouissants et porteurs de liesse collective, ils favorisent la participation et l'inclusion des personnes qu'ils touchent.

C'est pourquoi nous nous efforçons de promouvoir ce patrimoine en l'inscrivant dans notre époque.





Un réseau solide et reconnu

Pour mener à bien ces actions, nous nous appuyons sur de nombreux partenaires institutionnels en Mayenne :

- Mayenne Culture ;
- les archives départementales ;
- la bibliothèque départementale.

Le lien étroit qui nous unit avec le réseau des associations de danse, chant et musique traditionnelle du département guide continuellement nos actions.

Enfin, nous pouvons compter sur les structures qui façonnent et diffusent le patrimoine oral dans le Grand Ouest et à l'échelle nationale : la FAMDT¹, la Bouèze, la Loure, Dastum, Témonia, Ellébore.

L'association est également soutenue financièrement par les collectivités locales, le ministère de la Jeunesse et des Sports et la DRAC² Pays de la Loire.

1. Fédération des Acteurs et Actrices des Musiques et de Danses Traditionnelles

2. Direction Régionale des Affaires Culturelles

Un impact culturel et social concret

- Un bal folk annuel qui attire plus de 200 participants, soit l'un des plus importants événements de musiques traditionnelles de département ;
- 40 adhérents, 100 sympathisants ;
- 110 élèves et 80 adultes accompagnés depuis 2021 ;
- des actions régulières en milieu rural et social.





À quoi servira votre soutien ?

- Créer des ressources culturelles disponible à tous (vidéos, exposition mobile, ouvrages.) ;
- structurer un festival de musiques traditionnelles grand public, à rayonnement régional ;
- développer les partenariats avec les écoles de musique et le conservatoire, ainsi que les actions de médiation artistique et culturelle ;
- favoriser l'émergence de talents et de compétences,
- en rémunérant des artistes et intervenants professionnels,
- lors des actions de médiation et nos temps festifs,
- pour promouvoir l'émergence de talents et de compétences.

Contreparties proposées

- Interventions lors de vos événements ;
- entrées à nos événements pour vos clients et partenaires ;
- mention de votre soutien (site internet, réseaux sociaux, prises de parole) ;
- valorisation de votre engagement local.



CONTACT



06 15 54 75 83



Chailland

Mayenne (53)



Contact@apom53.fr